

**Point 03** : Plan vélo - Approbation du plan d'actions – Poursuite du projet axe structurant cyclable – Aide à la mobilité durable pour les flottes de véhicules professionnelles – Appel au volontariat sur l'écomobilité scolaire

### **Intervention : Nathalie BLIN**

Madame la présidente, chers collègues,

Le Plan de Déplacement Urbain de Nantes Métropole adopté en 2010, se donnait pour objectif de réduire l'usage de la voiture individuelle pour aller vers des modes de déplacements moins polluants et moins énergivores. Si aujourd'hui, les objectifs pour 2015 en matière de déplacements en transports en commun et pédestres sont bien tenus, force est de constater que la part modale du vélo, 3%, n'est pas dans les clous si l'on prend la dernière étude publiée par l'AURAN en janvier dernier sur le sujet.

Pour les élus communistes, l'objectif très ambitieux des 12% de déplacements à vélo en 2030 doit être réaffirmé au travers de ce nouveau plan vélo pour le mandat. Nous devons aujourd'hui donner un coup d'accélérateur pour réussir. Mais pour autant nous devons aussi rester prudent sur les aménagements et apprendre de nos erreurs.

Par erreur j'attends un certain nombre d'aménagements qui pour sécuriser l'usage du vélo ont créé des situations conflictuelles entre les différents modes de transports : les Chronobus ralentis par des vélos qu'ils ne peuvent doubler, gêne des vélos à la descente des tramways et parfois une confusion complète entre les trottoirs et les pistes cyclables. Dans ces zones les anciens rois du Klaxon se sont visiblement très vite adaptés à l'usage intensif de la sonnette, ce qui est loin d'apaiser la Ville.

Si le groupe communiste tient à souligner certains ratés dûs à l'expérimentation, ce n'est pas pour décourager l'initiative mais pour que nous apprenions plus vite à faire mieux pour les modes de déplacement alternatifs à la voiture. Et pour cela nous proposons que des enquêtes soient menées auprès des usagers afin de mieux évaluer nos précédents aménagements et d'en tirer les leçons pour les suivants.

Permettez-moi un dernier mot sur les nouveaux aménagements, un peu plus tard dans le conseil nous allons voir le schéma directeur d'accessibilité, il serait bon que le plan vélo et les autres aménagements prennent pleinement en compte la problématique de l'accessibilité

pour tous, notamment en actant définitivement que les trottoirs de 20cm de haut deviennent des obstacles infranchissables pour les personnes à mobilités réduites.

Dans l'ensemble les élus communistes de la métropole accueillent avec enthousiasmes les mesures de ce nouveau plan vélo qui vont aider aux quotidiens nos concitoyens à changer leurs habitudes de déplacement.

Avec un bémol tout de même, l'examen de la liste des activités éligibles à l'aide à l'achat de cycle pour les professionnels est pour le moins troublant car extrêmement large. On y trouve par exemple la fabrication de matelas et de meuble, franchement si l'idée de livrer un matelas ou une commode à dos de cyclistes vous semble normale, alors effectivement celle de venir avec une charpente ne devrait pas vous choquer non plus. Plus sérieusement, la Poste y est éligible et cela ne nous semble pas opportun. De même, les livreurs de pizza, qui ont déjà un métier pénible, devront-ils à terme pédaler toute la nuit et cela quelque soit le temps? Pour le groupe communiste on touche là au domaine salarial sans se demander si nous pourrions dégrader directement les conditions de travail dans certaines entreprises.

Les élus communistes voteront pour cette délibération mais demandent à ce que soit revu au plus vite l'aide à l'achat de cycle pour les professionnels.

Je vous remercie de votre attention,